

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3629 - Mardi 05 Mai 2020 - Prix : 200 Fc

LE PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI SUR ORTC

*"La désinformation peut faire plus
de mal que la pandémie elle-même"*



Le Président Azali devant la presse

COUVRE-FEU :

**10 millions de FC de recettes
en une semaine**

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

**COVID-19
COMORES**

VOUS AVEZ DES QUESTIONS
SUR LE CORONAVIRUS ?

ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE
SUR LE :

1717
Appel gratuit

A circular illustration of a person in a yellow shirt coughing into their elbow, representing a COVID-19 symptom.

Ramadan, coronavirus, flux et non-respect des mesures

Dans les deux marchés de la capitale, les produits de première nécessité se vendent à des prix flexibles. Cependant les mesures de distanciation sociale et le port de masque sont moins respectés dans ces lieux à forte fréquentation.

À la première décennie du ramadan, les marchés de la capitale restent moins peuplés que d'habitude. La population marchande subit les impacts du coronavirus. Pour alléger la vie quotidienne des citoyens surtout en cette période de jeûne, le gouvernement avait ordonné la baisse des prix des produits de première nécessité. Des mesures qui, généralement peinent à devenir concrètes.

Dans les marchés toutefois certains produits se vendent plus au moins à des prix abordables malgré la grogne. Pour la banane verte, deux grappes se vendent à 1000 fc alors qu'auparavant il fallait entre 1250 FC e1500 FC pour une seule. Quant aux taros et patates, les vendeurs discutent entre 2000 fc et 1500 fc. « Nous ne pouvons pas être durs sur le marché. Nous traversons une période difficile caractérisée par une crise sanitaire. Beaucoup



d'activités sont à l'arrêt. Il n'y a pas d'argent et on veut manger », réalise une vendeuse de taros, comme quoi à un moment donné on peut se passer des intérêts pécuniaires quand le social l'exige.

La position de cette vendeuse ne fait pas l'unanimité, mais la plupart de ses collègues allègent les prix pour aider les comoriens à passer un bon ramadan. Pour les produits carnés tels que la viande et les ailes, ils se vendent à des prix variés. Pour le poisson, aucun changement de prix n'est à remarquer et ce, dans les deux marchés.

Malgré la présence des forces de police dans ces lieux publics à forte

fréquentation, les mesures de distanciation sociale et le port des masques sont le cadet des soucis des vendeurs. Pour eux, les mesures de barrière contre le covid-19 provoquent la crainte. « Porter un masque pendant des heures, je risque de m'étouffer car j'ai des problèmes respiratoires. Je dois respirer librement. Si un autre moyen n'existe pas que de porter un masque, mieux vaut mourir du coronavirus plutôt que de me suicider », feint de se raisonner un inconscient qui n'est qu'un cas isolé parmi d'autres.

Kamal Gamal

CHRONIQUE RAMADAN 2020 : Quelles sont les obligations du jeûne ?

Jeûner est un acte d'adoration éminent qui compte parmi les sujets les plus importants de l'Islam. Et pour que ce jeûne soit exhaussé, il faut absolument respecter deux obligations exceptionnelles : l'intention et l'abstinence. Pour ce qui est de l'intention, elle est dans le cœur. Il n'est pas obligatoire de la prononcer. Il doit rester au fond de chaque musulman tout au long du mois sacré de ramadan. Ainsi, chaque nuit, après le coucher du soleil et avant l'apparition de l'aube, on peut dire à titre d'exemple dans son cœur : « J'ai l'intention de jeûner le jour qui vient du mois de Ramadan de cette année, par acte de foi et par recherche de la récompense de Allah. »

L'Imam Malik montre à son tour qu'il suffit d'avoir l'intention, de l'annoncer dès le premier jour pour que ça suffise pour le mois entier. Il est un devoir pour la femme qui avait les menstrues ou les lochies dont l'écoulement sanguin s'est arrêté durant la nuit, d'avoir l'intention de jeûner le jour suivant même si elle n'a pas

fait le ghouzl (la purification connue également sous le nom de la grande ablution). La purification est une condition pour la validité de la prière et n'est pas une condition pour la validité du jeûne. Le fait de manger, de boire ou d'avoir des rapports sexuels avant la levée de l'aube et jeûner par la suite n'est pas préjudiciable.

Pour l'abstinence, il faut avant tout éviter de manger, boire, ainsi qu'introduire toute substance, même en petite quantité, dans une cavité du corps, la tête, le ventre ou ce qui est semblable, par un orifice ouvert tel que la bouche ou le nez, ou par les orifices inférieurs, antérieur ou postérieur, et ceci depuis l'apparition de l'aube jusqu'au coucher du soleil. Il est également un devoir de s'abstenir de se faire vomir, par exemple avec son doigt, même si on n'en ravale rien dans son ventre. Il faut éviter d'avoir des rapports sexuels tout au long du jeûne et de provoquer la sortie du sperme (Maniyy) ou son équivalent féminin- avec la main ou par un contact. Cela annule le jeûne.

Ibnou M. Abdou

Message d'hommage à Abdoulmadjid



Madjid, comme nous l'appelions, reste pour ses amis une référence. Une référence de l'idéal politique que notre forte proximité intellectuelle, riche en débats nourris, en favorisait l'expression. Des débats toujours animés par les remarques pointilleuses d'exigence de Madjid sur telle ou telle aspérité surgie, dévalorisant à son goût l'éthique des principes démocratiques soutenus ou minimisant les carences de cer-

tains pouvoirs à ses yeux condamnables.

Incomparable Madjid ! Il n'accordait aucune concession à ce qu'il estimait sortir du champ des libertés fondamentales et, surtout, des valeurs qui consacrent les bonnes gouvernances. Car Madjid supportait mal, c'était même pour lui une aversion, les comportements d'irresponsabilité. Sa démission de la Cour Constitutionnelle en avait été une belle illustration.

Nous admirions, et serons toujours admiratifs de cette exigence de l'équité, de cette soif de l'esthétique comme si les comportements des humains devaient en toutes circonstances traduire la beauté, l'élégance, qui magnifient les actes, notamment dans le domaine des responsabilités en vue de l'intérêt collectif.

Madjid, tu nous a quittés, tu es aujourd'hui là où le genre humain bénéficiera du repos éternel, là où, nous apprend-on, le Paradis avec ses délices, récompensera ceux et celles qui se sont bien comportés ici bas, alors que l'Enfer, avec ses vapeurs incandescentes, fera éternellement hurler de souffrances les félons de tous genres.

Madjid, la justice divine ne se trompe jamais, les délices du Paradis sont pour toi et pour tous ceux qui ont la même vision du monde et des rapports humains comme toi. Un jour, si j'ai la chance d'avoir les mêmes récompenses post-mortem que toi, on en reparlera. Là-bas.

Fundi Ali Mlamali

Communiqué de la Présidence

Mouzaïr Abdallah, l'un des hommes politiques les plus brillants de sa génération n'est plus. Hospitalisé à Samba-kouni, l'ex-président de la Cour constitutionnelle des Comores, a rendu l'âme dans la nuit du mercredi 29 à jeudi 30 avril. Durant toute sa vie, l'homme doté d'une grande culture a servi son pays, avec dévouement, humilité et doigté.

C'est en assumant les fonctions de Ministre des Affaires étrangères qu'il a le plus marqué le continent Africain. Avec le Président Ali Soilih, il a initié l'arrivée à Moroni, du Comité Ad Hoc des sept de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) sur la question de l'île comorienne de Mayotte.

Il fut membre fondateur du Rassemblement démocratique du peuple comorien (R.D.P.C.), regroupant des jeunes cadres favorables à l'indépendance. Il assumait la fonction de président de la chambre des députés, la chambre parlementaire sous la colonisation.

Mouzaïr a par la suite occupé les fonctions de ministre de l'éducation nationale et de Président de la Cour constitutionnelle, avant de prendre une retraite paisible à son domicile de Mvouni.

Opposant politique, il demeura un homme de principes, mais aussi ouvert au dialogue.

Le Président de la République a rendu visite à sa famille à son domicile de Moroni et lui a présenté ses condoléances. La Présidence partage le deuil avec les proches de l'illustre défunt, la ville de Moroni et l'ensemble du peuple comorien. Qu'Allah lui accorde Sa miséricorde et lui réserve une place dans son vaste paradis.

Présidence de l'Union des Comores

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

LE PRÉSIDENT AZALI ASSOUMANI SUR ORTC

"La rumeur et la désinformation peuvent faire plus de mal que la pandémie elle-même".

Le Président de la République Azali Assoumani était l'invité de l'Ortc ce lundi. Il était interrogé sur la gestion de la crise sanitaire. Le chef de l'Etat s'est étalé sur l'entretien qu'il a eu avec le président malgache. Et il reste convaincu que la rumeur et la désinformation peuvent faire plus de mal que la pandémie elle-même.

À u début de son intervention, le président Azali Assoumani a tout d'abord félicité le président Malgache de l'excellence de la recherche scientifique à Madagascar et du rôle de leadership qu'il a joué pour le rayonnement de son pays. Et pour la disponibilité du remède aux Comores, le locataire de Beit Salam

a chargé le ministère des affaires étrangères de prendre les dispositions pratiques pour que le médicament malgache soit disponible le plus rapidement possible aux Comores, pour jouer un double rôle, curatif et préventif. « Les deux parties se sont engagés à renforcer la collaboration des forces de sécurité maritimes pour empêcher la circulation des embarcations clandestines dans la zone », déclare le président Azali Assoumani.

Interrogé sur les mesures prises et leur efficacité, le Président Azali affirme que « la seule mesure que je me suis abstenu de prendre est le confinement total. Primo parce que l'état de la pandémie aux Comores ne le permet pas encore et secundo parce que la grande majorité des Comoriens vit du travail informel ».

Selon lui, « un confinement total risque de provoquer un autre drame social et économique ». Le président a saisi l'occasion pour rappeler qu'il a fermé dès les premières heures les frontières, suspendu les prières du vendredi et les prières collectives, fermé les écoles et interdit les rassemblements de plus de 20 personnes, adopté les mesures barrières, pour enfin décréter un couvre-feu de 20 h à 5 heures du matin en cette période de Ramadan. « Il s'agit maintenant de les faire respecter et les forces armées ne peuvent pas tout faire ce travail sans le soutien de la population. C'est une affaire de la communauté toute entière », précise-t-il.

Concernant le retard pris pour déclarer le premier Covidis, le chef de l'Etat se défend en rappelant que

« le premier malade suspecté, des échantillons ont été prélevés sur lui, conservés dans les bonnes conditions requises puis envoyés à l'INRAPE pour analyse par PCR, une fois installé et opérationnel. Les résultats obtenus se relevant positifs au COVID-19, j'ai pris la décision d'en informer la population et donné ordre au ministère de la santé de faire un point tous les jours pour annoncer les derniers chiffres pour plus de transparence ».

La président Azali a informé à la population que le pays dispose de 100.000 masques de don et une première commande de 300.000 masques a été lancée par le gouvernement. Des contacts ont été pris avec des fabricants locaux pour lancer aussi des commandes, en veillant aux normes de fabrication.

Il révèle que de nombreux pays sont disposés à appuyer les Comores en cette crise comme la France et l'Inde.

Pour son dernier message, le Président appelle la population à respecter strictement les mesures barrières comme ils l'ont fait jusqu'ici, à ne pas céder aux manipulations politiques pour enfreindre les décisions prises sur la pandémie. Le président a encouragé les organisations de la société civile à persévérer dans leurs efforts pour lutter contre cette pandémie et a attiré l'attention sur la rumeur et la désinformation qui peuvent faire plus de mal que la pandémie elle-même.

Andjouza Abouheir

COUVRE-FEU :

10 millions de FC de recettes en une semaine

Depuis l'instauration du couvre-feu le 25 avril, les forces de

l'ordre ont procédé à 250 interpellations jusqu'au dimanche 3 mai.

Un nombre qui ne concerne que Ngazidja et qui représente près de 10 millions de FC de recettes dans les caisses de l'État. Ces interventions très juteuses ne sont pas exemptes de bavures.



9 millions 250 milles francs comoriens. C'est le montant que l'État doit gagner sur les contrevenants du couvre-feu dans une période de huit jours seulement. En effet, si l'on tient compte du fait que chaque tête paie 25.000 Fc d'amende avant de se voir relâchée, les 250 contrevenants chopés par la gendarmerie et les 120 autres tombés dans les mailles de la police représentent la coquette somme de 9.250.000 Fc.

Ce couvre-feu entre dans le cadre de la veille sanitaire pour éviter la propagation du Covid-19. Le président de la République a décidé

de confiner les citoyens dans les domiciles à partir de 20h jusqu'à 05h du matin. Depuis, si certains récalcitrants défient l'autorité publique, les forces de l'ordre ne sont pas dispensées d'excès de zèle et d'arbitraire. Plusieurs témoignages depuis l'instauration de la mesure affirment que les interpellations s'effectuent parfois dans les terrasses.

Dans une vidéo tournée dans un des lieux de détention des contrevenants, l'on voit une dizaine de jeunes étendus à même le sol. Un autre qui affirme lors de son témoignage qu'il était arrêté dans un resto où il était parti s'acheter de la sauce pour son riz qu'il préparait chez lui. La question des bavures entourant ces interventions ne peut que se poser.

Alors que le couvre-feu est censé protéger les gens contre la propagation du virus, les personnes

interpellés sont entassés dans un pick-up, serrés les uns contre les autres, avant d'être jetés dans une pièce exigüe sans masque aucun. Les éléments des forces de l'ordre eux non plus ne sont protégés. D'ailleurs à Anjouan, ils ont haussé le ton devant leur hiérarchie : « soit on arrête les interventions, soit on nous protège », nous confie un gendarme affecté à Mutsamudu.

Andjouza Abouheir

COVID-19 :

La femme de Cheikh Mc « testée » négative sans test...

Une information révélée par Cheikh Mc jette le trouble sur la gestion de la crise de covid-19. Un « médecin » qui aurait contacté un membre de la famille de la femme de l'artiste lui aurait annoncé qu'elle était négative au coronavirus. Problème, la femme de Cheikh Mc n'a jamais fait de prélèvement à cet effet.

C'est dans un ton sarcastique que le rappeur est revenu à la charge dans cette affaire concernant sa femme. Dimanche

dans la soirée, il a retranscrit dans sa page Facebook une conversation téléphonique entre un membre de sa belle-famille et un « médecin » visiblement connu par la famille. Ce dernier aurait annoncé au bout du fil que la femme de l'artiste était testée négative au coronavirus.

Grand fut l'étonnement de son interlocuteur à l'autre bout du fil qui n'a pas manqué de lui signaler que la patiente en question n'a jamais vu un médecin venir lui faire des prélèvements pour le fameux test au PCR. « Attendez, je vous

rappelle », se serait paniqué l'annonceur. Après ces explications d'un proche du couple, nous avons interrogé le sous-comité de communication chargé du covid-19. Cheikh Mc n'a pas précisé qui l'a appelé. Or la procédure n'inclut pas d'informations des personnes concernées par appel téléphonique ».

Il y a une dizaine de jours le chanteur avait annoncé sur les réseaux sociaux que sa femme était positive au covid-19. Il s'était appuyé sur des images scannographiques. Les

autorités n'avaient pas encore reconnu de cas dans le pays et le chanteur accusé de troubles à l'ordre public a été arrêté. Sa femme est prise en charge au service réanimation d'El-maarouf jusqu'au lundi 27 avril qu'elle a été autorisée à rentrer à la maison. Ce n'est que jeudi dernier que le gouvernement a reconnu l'existence du coronavirus dans le pays. Trois cas déclarés, depuis.

Andjouza Abouheir

La Gazette des Comores
Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
Chronique Sportive
 B.M. Gondet
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Mariama Hassane
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
 www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

FFC:

L'avenir du Football féminin aléatoire ou prometteur ?

Les compétitions sportives sont suspendues, pour cause de pandémie du Covid-19. Cette passivité forcée inquiète profondément les staffs techniques des Cœlacanthes féminins, jeunes et seniors. La discipline est au centre du planning de la Ffc. Dans toutes les catégories, les joueuses ont un niveau qui mérite plus d'attention. Et rester inactives constitue un frein supplémentaire. Mais, avec de gros investissements, son avenir est prometteur.

Plusieurs interventions, relatives à l'avenir du football féminin illustrent l'importance accordée à nos ambassadrices. L'appréciation de Kanizat Ibrahim, présidente du Comité de Normalisation, exprimée au micro d'Afrique Football Média, est apaisante. Elle pense que « le football féminin a une place assez importante dans notre pays. Le promouvoir est quelque chose d'assez primordiale. Les joueuses ont montré qu'elles ont beaucoup de compétences. Maintenant, il y a un manque de moyens et il faudrait beaucoup d'encadrement, de sensibilisation et de promotion pour les aider à aller de l'avant. En tant que femme, je mettrais tous les moyens qu'il faut.



De plus en plus des jeunes filles s'intéressent au football. Nous assistons à un changement de masse. Les parents aussi conçoivent que leurs filles jouent au football. C'est une très bonne chose en soi. Le football féminin a un avenir ».

Dans le continent, la zone australe abrite Cosafa Cup, c'est à dire, la Coupe du Conseil des Fédérations de Football d'Afrique australe. Ici, nos ambassadrices,

toutes catégories confondues, doivent faire beaucoup d'efforts. La dernière expérience des U17 filles, effectuée à Maurice, a été décevante (40-1) en trois matches. Ce score est lourd : face aux Ougandaises (20-0), aux Zambiennes (15-0), et aux Mauriciennes (5-1).

Choudjay Mahandhi, entraîneur des Cœlacanthes féminins adultes, est serein quant à l'avenir de la discipline. « Le football féminin est

perfectible. Il peut avoir un avenir prometteur. Mais il nécessite de gros investissement depuis la base : les formations des jeunes dans les centres, les encadrements des équipes civiles et l'organisation assidue et à temps des regroupements des Cœlacanthes, jeunes et seniors, etc. Et multiplier les matches amicaux pour mieux faire face aux compétitions officielles. Avec de gros moyens, je suis optimiste », avance-

t-il.

Le patron du staff technique des Cœlacanthes U17 féminins, Akoté Sefoudine Issa donne l'impression d'une confiance sur l'avenir de nos footballeuses. « Dans la sous-région, particulièrement dans le tournoi de l'Union des Fédérations de Football de l'Océan indien (Uffoi), 2e derrière la Réunion, nos ambassadrices U17 occupent une place qui suscite le doute, voire la frayeur. Mais pour maintenir cette cadence et espérer évoluer davantage, un encadrement financier suffisant et stable est indispensable. La large marge d'action accordée aux staffs techniques arrange nos missions. Elle sert de tremplin encourageant pour la promotion et le développement des Cœlacanthes féminins », dit-il.

Les arguments avancés par l'entraîneur des U17 féminins sont basés sur la performance reconfortante réalisée par ses protégées en 2019 à Maurice : devant Mayotte (2-2), Maurice (2-1), Seychelles (3-1) avant de s'incliner face aux Réunionnaises (3-1). En clair, dans le continent, le bout du tunnel est loin. Dans l'Océan indien, les Cœlacanthes féminins constituent une vitrine.

Bm Gondet

UNION DES COMORES

Unité - Solidarité - Développement

Chambre de Commerce, d'Industrie
et d'Artisanat de l'île Autonome
de Ngazidja



جمهورية القمر المتحدة

وحدة - تضامن - تنمية

غرفة التجارة و الصناعة و الحرف
بجزيرة القمر الكبرى

COMMUNIQUE DE PRESSE

CCIA : Réintégration des locaux de la CCIA Ngazidja au siège sis Port de Moroni

La Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat de Ngazidja, vous annonce sa réintégration dans les locaux du siège de l'institution, situé au port de Moroni- à côté des Hydrocarbures. Ce déménagement prendra effet à partir du 2 mai 2020.

Vous remerciant de votre bonne collaboration, nous vous souhaitons de passer un excellent Ramadan à tous.

Remerciements

Innalillah wainna Ilayhi Raadjioun. Papa n'est plus. Il est parti dignement dans la nuit du 28 au 29 avril, au domicile familial, dans un de ses endroits favoris. Le vide de cette disparition est sidéral. Il est à la mesure de la peine qui y a pris place.

Qu'il est difficile de voir cet être aimé s'en aller à tout jamais. Son sourire, sa joie de vivre, son humour, son sens du devoir et de la responsabilité resteront à jamais gravé dans nos cœurs et nos mémoires.

Agronome, avocat, journaliste, homme politique, homme de loi et homme de foi, papa a vécu sa vie en s'évertuant, sans cesse, à être juste envers tous.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont déplacées, tout en prenant les précautions nécessaires et respectant les gestes barrières au COVID-19 que nous avons adoptées.

Nous vous remercions de vous associer à notre tristesse, d'exprimer votre sympathie par différents moyens : téléphone, sms, réseaux sociaux, etc. L'estime et l'affection que vous portiez à notre père et à notre famille nous vont droit au cœur et nous permettent de supporter la douleur de perdre un être cher.

Nous remercions toutes les institutions, les organisations, les familles, les amis et les personnalités qui lui ont rendu hommage.

Nous exprimons notre reconnaissance et nos remerciements à la ville d'Itsandra Mdjini, sa diaspora et sa jeunesse, en particulier, qui ont démontré à quel point la douleur de notre famille est aussi la leur.

A toutes les personnes qui étaient en affaires avec papa, nous vous prions de vous rapprocher de nous, afin que nous puissions en discuter et trouver des voies de règlements.

Au peuple comorien, nous souhaitons beaucoup de courage, de force et de dignité, en cette période de ramadan, de couvre-feu, de pandémie mondiale de COVID-19, de dengue, de détresse respiratoire, de hausse inexplicable de la mortalité dans le pays. Faisons preuve de prudence et adoptons les mesures qui nous permettront d'endiguer la propagation du Covid-19.

A tous nous vous souhaitons un bon ramadan.

La famille Abdoulmadjid Youssouf

La Gazette des Comores

Une information plurielle, une liberté de pensée et de ton